

COMMUNE  
DE  
VELESMES-ECHEVANNE  
70100

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 8 mars 2023

Par la suite d'une convocation en date du 28 février 2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de Velesmes-Echevanne se sont réunis en date du 8 mars 2023, en Mairie à 20h00, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Paul GEOFFROY, Maire de la commune.

**Membres présents** : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Thierry JACQUIN, Laurent JARROT, Manon JAYET, Simon LAFFAITEUR, Frédéric MOREL, Stéphane PARIS, Philippe RACINE, Christelle ROBBE, forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a constaté que le quorum est atteint et il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : le conseil municipal a désigné Mme Manon Jayet, pour remplir les fonctions de secrétaire.

\*\*\*\*\*

• **Procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023**

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

**1 – Mandat de vente de l'ancienne Mairie d'Echevanne**

Le Maire présente à l'assemblée les deux propositions de mandat de vente de Veran Immobilier et Maud Lomberger - Safti pour un montant de 5 000.00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Accepte ces deux mandats de vente sans exclusivité pour une durée de trois mois,  
Autorise M. Le Maire à signer les mandats correspondants

Pour : 10

Contre : S. Gauliard

**2 - Vente de l'ancienne Mairie d'Echevanne : détermination du prix plancher**

Le Maire rappelle la délibération du 18 janvier 2023 décidant la vente de l'ancienne Mairie d'Echevanne et demande de fixer le prix plancher.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Fixe le prix plancher à 85 000 € net vendeur

Pour : 10

Contre : S. Gauliard

## Questions diverses

- Vitesse excessive dans le village : prise de contact avec la Gendarmerie

Fin de séance à 23h

**Le Maire**  
**JP GEOFFROY**

